



**ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE
BILLARD**

Complexe Gérard Philippe
Avenue du Général Sarraïl
51000 Châlons en Champagne



L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD ORGANISE DEUX TOURNOIS 3 BANDES

LE SAMEDI 15 JUIN 2019

Les 2 tournois sont homologués, réservés aux licenciés FFB et classifiés 3 bandes au maximum N1 (tournoi N1) ou N3 (tournoi N3)

Participants : 24 joueurs maximum en tout, sur 4 billards de 2m80 et 2 billards de 3m10.

Droit d'engagement : 20 euros + 12 euros / repas

Horaires : début des matchs à 8h30.

Date limite d'inscription : le 11 juin 2019 (ou éventuellement sur place, dans la limite des places disponibles)

<u>Récompenses</u> :	Tournoi N1 :	1 ^{er} : 75 €	2 ^{ème} : 40 €	3 ^{ème} : 20 €	4 ^{ème} : 10 €
		1 ^{er} N2 : 10 €	2 ^{ème} N2 : 5 €		
	Tournoi N3 :	1 ^{er} : 75 €	2 ^{ème} : 40 €	3 ^{ème} : 20 €	4 ^{ème} : 10 €
		1 ^{er} Régionale : 10 €	2 ^{ème} Régionale : 5 €		

(les montants seront recalculés au prorata des engagements s'il y a moins de 24 joueurs, de façon à redistribuer les deux tiers du montant des engagements)

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'Académie Châlonnaise de Billard (ACB) organise, le samedi 15 juin 2019, dans ses locaux situés Complexe Gérard Philippe, Avenue du Général Sarrail à Châlons en Champagne, deux tournois 3 bandes, réservés aux joueurs licenciés FFB, classifiés au maximum en Nationale 1 aux 3 bandes pour l'un, au maximum en Nationale 3 aux 3 bandes pour l'autre. Ces tournoi sont homologués, tous les matchs seront saisis sur le site « ffb sportif ».

Les droits d'engagement sont fixés à 20 euros par personne.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée chez le directeur sportif du tournoi, qui sera :

Philippe BATTIN, 19 avenue Jeanne d'Arc 51000 Châlons en Champagne.

(Inscriptions préférentiellement par mail, à l'adresse : philippe.battin@wanadoo.fr)

Il sera seul habilité à trancher tous les cas non prévus au présent règlement.

La date limite d'inscription est fixée au mardi 11 juin, 20 heures. Néanmoins, des engagements pourront éventuellement être pris sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Les frais d'inscription (ainsi que les frais de repas, voir ci-après) pourront être envoyés à la même adresse.

Chaque joueur désirant s'inscrire devra spécifier son nom, son prénom, son numéro de licence, son club et sa catégorie / moyenne (ou à défaut, sa dernière catégorie / moyenne connue). Les chèques seront libellés à l'ordre de l'ACB.

Article 2 :

Les tournoi se dérouleront sur quatre billards 2m80 et 2 billards 3m10, de la façon suivante :

- Première phase (8 heures 30) : les joueurs sont répartis en poules de 3 selon le système du serpent, avec classement préalable à la moyenne générale de l'année en cours, ou à défaut la dernière moyenne connue. (dans chaque tournoi, si le nombre de joueurs n'est pas un multiple de 3, il y aura une ou plusieurs poules de 2).

Dans chaque poule, tous les matchs seront disputés. Cette phase se déroulera en distance réduite 2 de la catégorie Nationale 1, soit 25 points, avec limitation à 30 reprises, ou en distance réduite 1 de la catégorie N3, soit 20 points, avec limitation à 30 reprises.

Deuxième phase (14 heures) : à l'issue de la phase de poules, un classement général est établi pour chaque tournoi selon les dispositions de l'art. 6.2.10 du Code sportif, c'est à dire par la place dans la poule, puis les points de match, puis la moyenne générale, puis la moyenne particulière. Les joueurs disputent alors un tableau à élimination directe, commençant en huitième de finale. Cette phase se jouera sur les mêmes distance, avec les mêmes limitations de reprises.

Article 3 :

Le montant total des récompenses s'élèvera à 320 euros, répartis de la façon suivante :

Tournoi N1 : 1 ^{er} : 75 €	2 ^{ème} : 40 €	3 ^{ème} : 20 €	4 ^{ème} : 10 €	1 ^{er} N2 : 10 €	2 ^{ème} N2 : 5 €
Tournoi N3 : 1 ^{er} : 75 €	2 ^{ème} : 40 €	3 ^{ème} : 20 €	4 ^{ème} : 10 €	1 ^{er} Reg : 10 €	2 ^{ème} Reg : 5 €

Dans le cas où le total des joueurs inscrits serait inférieur à 24, les montants seront recalculés au prorata.

Article 4 :

L'heure de fin du tournoi et de remise des récompenses est estimée à 20 heures.

L'ACB garantit à chaque joueur de disputer un minimum de 3 matchs.

Article 5 :

Les joueurs se présenteront pour leur premier match à 8h30. En cas de retard, le joueur concerné sera irrévocablement éliminé.

Article 6 :

L'ACB proposera une buvette, et il sera possible de déjeuner sur place, au prix unique de 12 €, ce prix comprenant entrée, viande, pommes de terre rôties, fromage, dessert.

Le repas est à réserver au moment de l'inscription, avec possibilité de choisir sa viande dans la fiche d'inscription ci-après.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TOURNOI DE L'ACADÉMIE CHÂLONNAISE DE BILLARD

TOURNOI 3 BANDES DU 15 JUIN 2019

Nom :

Prénom :

Club :

N° de licence :

Catégorie 3 bandes :

Moyenne :

REPAS (12 euros / personne): Choix de la viande

- Poulet ☐
- Jambonneau ☐
- Saucisse fumée ☐

Renvoyer ce formulaire, éventuellement accompagné du chèque d'engagement (plus les repas des accompagnateurs éventuels) à :

**Philippe BATTIN
19 avenue Jeanne d'Arc
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE**

(ou par mail : philippe.battin@wanadoo.fr)

Paiement : Droit d'engagement : 20,00 €

Repas : 12,00 €

Repas pour accompagnateurs : _____ × 12,00 € = _____ €

Total à payer : € (Chèque à l'ordre de : Académie Châlonnaise de Billard)